



**MUNICIPALITÉ DE
BAIE-JOHAN-BEETZ**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ, convoquée le cinquième jour de juin deux mille vingt-trois à 19 h à la Salle de conférence, située au 15A, rue du Nord, à Baie-Johan-Beetz.

Sont présents :

- M. Martin Côté, maire
- M. Étienne Lemieux, conseiller, poste 1
- M. Sébastien L'Écuyer, conseiller, poste 2
- M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
- M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
- M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
- M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Est aussi présent : M. Sylvain Roy, directeur général par intérim

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h 10. M. Sylvain Roy fait fonction de secrétaire.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. Martin Côté, maire
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2023
4. Acceptation des comptes
5. Résolution 2023-06-05-01 concernant une offre de règlement et quittance d'Hydro-Québec
6. Résolution 2023-06-05-02 concernant la nomination d'une mairesse suppléante ou maire suppléant
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

Il est proposé par Étienne Lemieux, appuyé par Maryse Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} mai 2023 soit adopté.

4. Acceptation des comptes

Ce point est reporté à une séance ultérieure

5. Résolution 2023-06-05-01 concernant une offre de règlement et quittance Hydro-Québec

Attendu l'achat du réseau de luminaires de rue par la municipalité à Hydro-Québec en septembre 2018 pour permettre le remplacement de l'éclairage au sodium par des DEL plus efficaces (éclairage et consommation d'énergie) ;

Attendu que Hydro-Québec a procédé à la mise aux normes des équipements (fusibles et porte-fusibles) à la suite cet achat ;

Attendu la détérioration prématurée de certains fusibles et / ou porte-fusibles ;

Attendu la réclamation de la municipalité pour le remplacement des équipements défectueux ;

Attendu l'offre de règlement et quittance d'Hydro-Québec (dossier 173216),

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'accepter l'offre d'Hydro-Québec (dossier 173216) et de désigner Martin Côté, maire, comme signataire de l'offre.

6. Résolution 2023-06-05-02 concernant la nomination d'une mairesse suppléante ou maire suppléant

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Étienne Lemieux, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz nomme Sébastien L'Écuyer comme maire suppléant jusqu'à la séance ordinaire du mois de novembre 2023

7. Varia

8. Période de questions

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

Sylvain Roy
secrétaire

Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées individuellement.